

Formation théorique

📍 En Présentiel à Bordeaux

TRONC COMMUN OBLIGATOIRE (22H)

Module 1 : Comprendre le fait associatif : les bases essentielles (3h)

Samedi 28 février 2026 de 14h à 17h

La loi 1901, une liberté publique et contractuelle : Définition et structuration du projet associatif ; différences entre une association et d'autres formes d'organisation (coopératives, entreprises sociales, syndicats, etc.) ; chiffres clés, structuration du paysage associatif français et têtes de réseaux ; le rôle des associations comme acteurs du dialogue civil, et les lieux de dialogue ; relations entre associations, collectivités et Etat ; le réseau d'appui Guid'Asso

Module 2 : Gouvernance et organisation : bien structurer son association (4h)

Samedi 10 octobre 2026 de 9h à 13h

Rôle et responsabilités des dirigeants associatifs : Obligations et responsabilités civile et pénale ; fonctionnement des instances décisionnelles (assemblée générale, conseil d'administration, etc.) ; démarches administratives : création, modification, dissolution ; élaboration des statuts et du règlement intérieur.



34h de formation théorique à la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative, au 153 rue David Johnston à Bordeaux

Module 3 : Finances associatives : maîtriser le budget et diversifier ses ressources (8h)

Samedi 26 septembre 2026 de 9h à 13h

Les principes comptables associatifs
Méthodes comptables à partie double (sur engagement) et de trésorerie (simple) ; documents financiers clés : budget prévisionnel, plan de trésorerie, compte annuel dépenses/recettes ; financements publics : demandes de subvention et reporting financier, procédure fiscale (modalité de dons) ;

Samedi 4 avril 2026 de 9h à 13h

Financements privés
Mécénat, sponsoring, crowdfunding

Module 4 : Mobiliser et animer les acteurs de l'association (7h)

Samedi 28 février 2026 de 9h à 13h

Statuts et rôles des bénévoles, volontaires et salariés : Mobilisation, coordination et reconnaissance des bénévoles ;

Samedi 30 mai 2026 de 14h à 17h :
Fonction employeur, les premiers pas
Le service civique, des missions différentes de l'emploi ; les procédés simplifiés d'emploi.

MODULES OPTIONNELS (10H)

2 modules optionnels à choisir parmi ces propositions :

Réussir son projet associatif

Samedi 27 juin 2026 de 14h à 17h

Développement territorial et partenariats locaux

Samedi 7 novembre 2026 de 9h à 13h

Fonction employeur dans une association

- Samedi 14 mars 2026 de 9h à 13h : Gestion salariale
- Samedi 28 mars 2026 de 9h à 13h : Contrat, CCNS, droit du travail

Communication et visibilité : faire rayonner son association

- Samedi 30 mai 2026 de 9h à 13h : Bâtir sa stratégie de communication
- Samedi 6 juin 2026 de 9h à 13h : Connaitre et utiliser les réseaux sociaux
- Samedi 20 juin 2026 de 9h à 13h : Créer son site internet (stratégie et enjeux)

Dynamique collective et gestion des conflits

Samedi 27 juin 2026 de 9h à 13h

Réunion de suivi collectif

mardi 21 avril 2026
de 18h30 à 20h30

Formation pratique

15H au sein de sa structure
et d'une autre association

Une formation pratique réalisée dans une association sauf dispense prévue à l'article 1er de l'arrêté du 3 juillet 2025

Cette formation pratique comprend :

- la présentation de l'ensemble des activités de l'association ;
- des rencontres avec les responsables de l'association pour définir le rôle de responsable associatif ;
- une participation à la conduite d'un projet, à la tenue de réunions statutaires et à la gestion administrative ou financière de l'association.

Les 15 jours seront découpés en 5 jours d'observations du fonctionnement de son association d'origine et 10 jours de stage dans une autre association.

Ces 2 séquences se dérouleront sous tutorat d'un de ses dirigeants ou d'un autre bénévole régulier ayant une expérience confirmée du fonctionnement de l'association.

Elles feront l'objet d'un rapport écrit ainsi que d'une appréciation du tuteur pédagogique portée sur le livret de formation. Le tuteur doit encadrer, soutenir et faciliter l'expérience pratique du candidat à la formation.

Les formations pratiques se dérouleront de façon simultanée aux formations théoriques.



CDOS
GIRONDE



Infos et inscriptions :

CDOS GIRONDE

07 84 71 69 68

oliviergrin@franceolympique.com

<https://cdos33.org>



Flashez ce QR code
pour vous pré-inscrire



Certif' Asso 33
Le certificat de formation à la gestion associative

En Présentiel à Bordeaux

Certif' Asso

Le certificat de formation à la gestion associative



Programme 2026

<https://cdos33.org>

